

MON CANAL

La lettre d'actualités

ÉDITION
SPÉCIALEEN AVANT
POUR L'ÉCLUSE DE
OISY-LE-VERGER !

À Oisy-le-Verger, le futur Canal Seine-Nord Europe prend une nouvelle dimension. Là où les bateaux franchiront demain un dénivelé de 25 mètres, les terrassements dessinent déjà les contours de l'une des plus impressionnantes écluses du réseau fluvial européen, sur la future liaison entre la Seine et l'Escaut.

Cette lettre vous ouvre les portes d'un chantier exceptionnel. Vous y découvrirez les femmes et les hommes qui le réalisent, le groupement d'entreprises chargé de sa construction, les prochaines étapes ainsi que les savoir-faire mobilisés.

Vous découvrirez également les choix techniques qui guident le fonctionnement de l'écluse. La gestion de l'eau en constitue l'un des enjeux majeurs, avec des dispositifs innovants destinés à limiter les consommations et à optimiser l'exploitation de l'ouvrage.

Enfin, parce qu'une écluse n'est pas seulement un ouvrage d'ingénierie, ce projet a été conçu pour s'intégrer à son environnement. Aménagements paysagers, espaces favorables à la biodiversité et futur belvédère permettront aux habitants et visiteurs de s'approprier ce nouveau site.

Tandis que le chantier de l'écluse de Oisy-le-Verger va progressivement se déployer dans l'Artois et le Cambrésis, d'autres interventions se poursuivent tout au long des 107 kilomètres du Canal, dans le Santerre-Haute Somme et le Compiégnais-Noyonnais : construction d'écluses, travaux environnementaux, déviations de réseaux, aménagements ferroviaires ou encore interventions archéologiques.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous.



Jean-Yves Dareaud,
Directeur du territoire
Artois-Cambrésis

La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) est le maître d'ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

EN CE MOMENT DANS
L'ARTOIS – CAMBRÉSIS

7,6 HECTARES
de fouilles archéologiques
bientôt lancés



2 MAISONS DU CANAL
à Bertincourt et Cambrai,
d'ici la fin de l'année

Restons connectés

artois.cambresis@scsne.fr

www.canal-seine-nord-europe.fr



© O&J Chequet - SCSNE

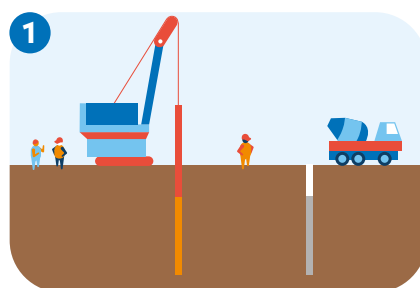
DANS LES COULISSES D'UNE ÉCLUSE EXCEPTIONNELLE

Située au cœur de l'Artois-Cambrésis, l'écluse de Oisy-le-Verger sera la deuxième plus haute du Canal Seine-Nord Europe, qui comptera au total six écluses.

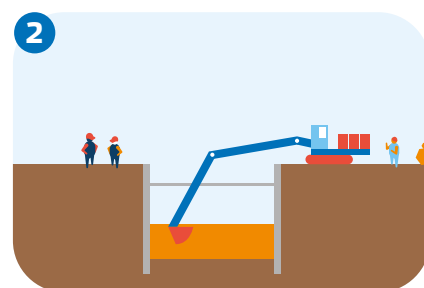
Permettant aux bateaux de franchir une « marche » de 25 mètres, l'écluse de Oisy-le-Verger mesurera 195 mètres de long, soit plus du double des écluses actuelles du canal du Nord (92 mètres).

Depuis le 30 mars dernier, les travaux de terrassement ont commencé. Menés par le groupement NGE Guintoli - Spie batignolles valerian, ils consistent à excaver et évacuer les terres sur une emprise de 6,4 hectares sur 15 mètres de profondeur. Ces terrassements constituent la première étape de la construction de l'écluse. Une fois l'emprise préparée, le chantier se poursuivra selon plusieurs grandes phases présentées ci-contre.

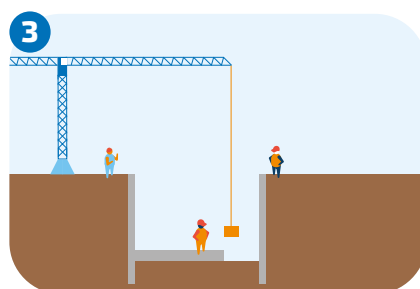
LES GRANDES ÉTAPES DE CONSTRUCTION



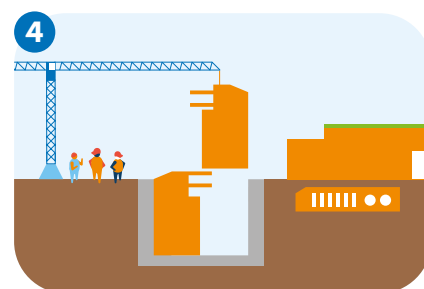
Les parois moulées (parois en béton armé réalisées directement dans le sol) de l'écluse sont creusées, celles du sas central d'abord, puis celles des têtes amont et aval.



Le creusement de l'écluse débute ensuite, avec la mise en place progressive de tubes métalliques (butons) pour soutenir les parois et maintenir le terrain.



Le radier, fond en béton de l'ouvrage, est alors réalisé par sections, puis les parois internes, appelées bajoyers, sont élevées.



Une fois le volume de l'écluse réalisé, les terrains alentours sont remblayés, les bâtiments d'exploitation et de pompage sont construits et l'ouvrage est équipé (portes, pompes, aqueducs, vannes, échelles).

Calendrier prévisionnel*

- Jusqu'au premier trimestre 2027 : études et travaux préparatoires
- Jusqu'en 2031 : travaux de construction puis mise en eau
- 2031 - 2032 : essais de navigation puis mise en service

*Dates données à titre indicatif et susceptibles d'évoluer en fonction des procédures d'attribution de marchés, des aléas de chantier et des conditions météorologiques.

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la signalisation des chantiers.
- Ralentissez à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux entrées et sorties de camions.
- Utilisez les voies et chemins réservés à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- Adaptez votre vitesse aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : artois.cambresis@scsne.fr

Des essais sont alors menés, d'abord à sec puis en eau, avant une phase de surveillance technique, suivie des aménagements paysagers et de la mise en service.



© SCSNE/ONE/AEI

LE CONSTRUCTEUR DE L'ÉCLUSE DÉSIGNÉ

La procédure avec négociation lancée en avril 2024 a abouti à la sélection d'un groupement d'entreprises de premier plan, piloté par Spie batignolles Génie Civil, 4^{ème} groupe de travaux publics français, en qualité de mandataire, accompagné de Besix et NGE.

Le groupement retenu a démontré que son offre était la plus adaptée pour la construction de l'écluse de Oisy-le-Verger en maîtrisant l'ensemble des enjeux techniques et environnementaux tout en répondant à l'exigence première de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Il détient une expérience éprouvée des programmes complexes et s'appuie sur l'expertise multi-métiers des entreprises qui le composent, tant au niveau national qu'à l'international, pour répondre aux attentes et aux exigences de la construction de cette écluse à grand gabarit.

Le titulaire du marché de construction de l'écluse prendra possession des lieux à la fin de l'année en cours et commencera ses travaux depuis le fond de la zone terrassée.

L'ENGAGEMENT DU REPORT MODAL PENDANT LE CHANTIER

Le cahier des charges du marché imposait qu'au moins 23 % des approvisionnements du chantier soient réalisés par des modes de transport alternatifs à la route : le fluvial et le ferroviaire. Dans ce cadre, le groupement retenu privilégiera l'acheminement d'une partie importante des matériaux par bateau, en s'appuyant sur le quai travaux d'Aubenneul-au-Bac récemment aménagé par la SCSNE. Cette organisation s'inscrit dans le schéma d'approvisionnement et de gestion des déblais du Canal, l'une des orientations stratégiques définies par le Conseil de surveillance de la Société du Canal dès 2019 pour contribuer à la décarbonation du chantier.

LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER À L'ŒUVRE

Le groupement retenu a répondu à l'obligation de confier au moins 20% des travaux et prestations à des Petites et Moyennes Entreprises (PME), mais aussi à celle de couvrir des perspectives considérables en termes d'insertion, avec l'appui du dispositif Canal Solidaire, piloté notamment par les Départements du Pas-de-Calais et du Nord.

Jusqu'à
700
personnes mobilisées
sur le chantier



200 000
heures d'insertion
à réaliser

LE SAVIEZ-VOUS ?

La construction de l'écluse de Oisy-le-Verger mobilisera de nombreux métiers, souvent complémentaires. Aux côtés des ingénieurs et conducteurs de travaux, des géomètres, grutiers, coffreurs-bancheurs, ferrailleurs, bétonniers, mécaniciens, électriciens, soudeurs ou encore spécialistes des équipements hydrauliques interviennent aux différentes étapes du chantier.



Découvrez
les métiers
du Canal



© O&J Chequet - SCSNE

UNE ÉCLUSE BIEN DANS SON ENVIRONNEMENT

L'ensemble des ouvrages du Canal a été pensé pour s'intégrer harmonieusement aux paysages environnants, en les mettant en valeur sans les dénaturer et pour favoriser le développement de la biodiversité locale.

© SCSNE/ONE/AEI



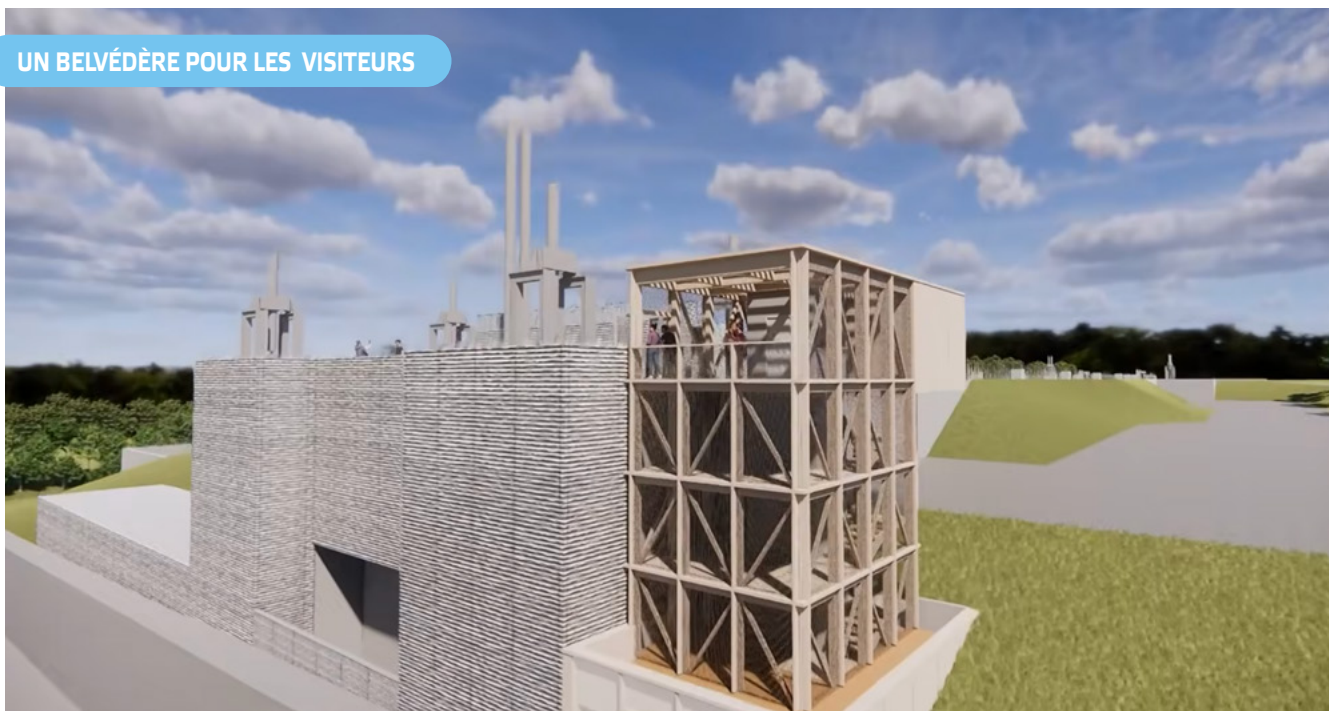
L'écluse de Oisy-le-Verger fera l'objet de plusieurs aménagements écologiques. Autour de l'écluse, des plantations d'arbres et d'arbustes seront réalisées pour créer des écrans végétaux. Des prairies et espaces herbacés compléteront ces plantations, favorisant la biodiversité et la présence d'espèces locales. Les berges et les abords immédiats de l'écluse seront également aménagés. Tout en stabilisant les sols, ces aménagements permettront

de limiter l'érosion et de créer des espaces riches en biodiversité. À la confluence du Canal Seine-Nord Europe et du canal de la Sensée, des habitats humides seront recréés. Ce réaménagement permettra de renforcer les continuités écologiques avec les zones humides du canal de la Sensée, les boisements environnants et les trames vertes (corridors terrestres) et bleues (corridors aquatiques) du territoire.

Accessible au public

L'écluse de Oisy-le-Verger sera visitable par le public. Son belvédère offrira un panorama sur la confluence du Canal Seine-Nord Europe et du canal de la Sensée, ainsi qu'une vue à 180° sur les marais d'Aubigny, donnant une dimension touristique nouvelle au territoire. Au total, sur les 107 km du Canal, trois écluses seront visitables : Allaines (80), Noyon (60) et Oisy-le-Verger (62). Elles sont appelées à devenir des éléments incontournables des circuits touristiques des Hauts-de-France.

UN BELVÈDÈRE POUR LES VISITEURS



© SCSNE/ONE/AEI

ZOOM SUR...

Un modèle réduit pour anticiper les risques

Afin d'optimiser la conception du système d'alimentation en eau de l'écluse, un modèle physique à l'échelle 1/25 a été mis au point, en complément d'un modèle numérique.

Ce dispositif inédit de 22 mètres de long et de 6 mètres de large a permis d'expérimenter le fonctionnement hydraulique de l'écluse : temps de vidange et remplissage du sas.



© Service public de Wallonie

Le démonstrateur de Marquion

À Marquion, dans le Pas-de-Calais, un démonstrateur (site d'essais) a permis de tester une solution de construction de l'écluse de Marquion-Bourlon, avec la réalisation de bajoyers minces (parois du sas) associés à des remblais en matériaux du site traités, afin de limiter le recours à des matériaux nouveaux. Une vraie innovation technique !



© SCSNE

LES PORTRAITS DU CANAL

AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉCLUSE

3 questions à Myriam Fontaine-Boullé, Directrice Adjointe Secteur Écluses Systèmes à la Société du Canal Seine-Nord Europe.



© MFontaineBoullé

En quoi consiste votre rôle sur le secteur Écluses du Canal Seine-Nord Europe ?

Je travaille en complémentarité avec le directeur de secteur pour coordonner et superviser les opérations. Nous sommes garants de la maîtrise des coûts, des délais, de la qualité et de la performance technique des écluses. Nous intervenons dans un contexte exigeant en matière de sécurité des ouvrages hydrauliques et d'environnement, avec le souci constant de faciliter la communication autour des enjeux des territoires. Nous sommes en phase de passation des marchés de travaux des autres écluses du Canal et pour cela, je gère plus particulièrement la coordination des différentes parties prenantes internes et externes.

Quelles sont les particularités de l'écluse de Oisy-le-Verger par rapport aux autres écluses du Canal ?

Il s'agit de l'écluse la plus au nord du Canal et d'une des plus hautes avec celle de Marquion-Bourlon (25 mètres et 25,71 mètres). Elle recycle l'eau lors des sassées grâce à 4 bassins d'épargne et un bassin tampon. Performante, elle remplit un sas de 195 x 12,5 x 25 mètres en 13 minutes, épargne 75 % de l'eau et pompe les 25 % restants du bief aval vers l'amont. Moderne, elle utilise un radier perforé, un fond de sas percé d'orifices répartissant l'eau uniformément lors du remplissage. Sa construction repose sur des parois moulées adaptées au contexte géotechnique et hydrogéologique.

L'écluse sera un ouvrage hors du commun : 200 000 m³ de béton, 30 000 m² de parois moulées, 140 000 m³ de terrain traité, 1 000 tonnes d'équipements hydromécaniques, jusqu'à 700 compagnons mobilisés, près de 200 000 heures d'insertion et plus de 60 millions d'euros de chiffre d'affaires confiés aux PME.

Au-delà de son rôle technique, comment l'écluse de Oisy-le-Verger a-t-elle été pensée pour devenir un véritable point d'attractivité touristique ?

Il est prévu la construction d'une tour en bois accolée à la tête aval de l'écluse qui donnera accès à une terrasse avec une vue panoramique sur le Canal, la Sensée et le Marais d'Aubigny. Un parcours de visite a été imaginé pour découvrir l'ensemble du site de l'écluse.

Un travail est en cours avec les acteurs du tourisme de l'Arrageois et du Cambrésis pour l'exploitation future de ce site touristique, en lien avec VNF.

La véloroute du Canal partira de cette écluse et rejoindra Compiègne, tout en permettant de découvrir les différents territoires et espaces traversés par le Canal.

De plus, à l'image de la visite proposée aux riverains le 9 juin pour les premiers terrassements du site de l'écluse, des visites ponctuelles du chantier seront organisées.

UNE ÉCLUSE ÉCONOME EN EAU

LES 4 BASSINS D'ÉPARGNE ET LE BASSIN TAMPON



© SCSNE/ONE/AEI

Dans un souci de préservation de la ressource en eau, l'écluse de Oisy-le-Verger, comme l'ensemble des écluses du Canal, joue un rôle important en recyclant intégralement l'eau qu'elle utilise.

Grâce aux bassins d'épargne situés à côté du sas de l'écluse, l'eau est récupérée lors du passage d'un bateau (éclusée). Lorsqu'un bateau descend de l'amont vers l'aval, environ 80% de l'eau du sas est récupérée naturellement, simplement grâce à la gravité dans les bassins d'épargne.

Les 20% restants sont dirigés vers un bassin tampon. Celui-ci la stocke temporairement avant de l'envoyer progressivement vers la Sensée toute proche, afin d'éviter des remous susceptibles d'endommager ses berges.

L'écluse dispose aussi d'une station de pompage. Celle-ci permet de remonter vers l'amont une partie de l'eau qui a été envoyée en aval. Lors de l'éclusée suivante,

le sas est alors rempli en combinant deux sources : l'eau stockée dans les bassins d'épargne et l'eau qui a été remontée par pompage.

Reposant en grande partie sur des écoulements naturels liés à la gravité, ce système permet de recycler l'eau de manière efficace, tout en limitant la consommation d'énergie.

Dans le cas de l'écluse de Oisy-le-Verger, ce fonctionnement nécessite un ensemble de 14 prises d'eau et 14 vannes, qui permettent de contrôler précisément les circulations d'eau.

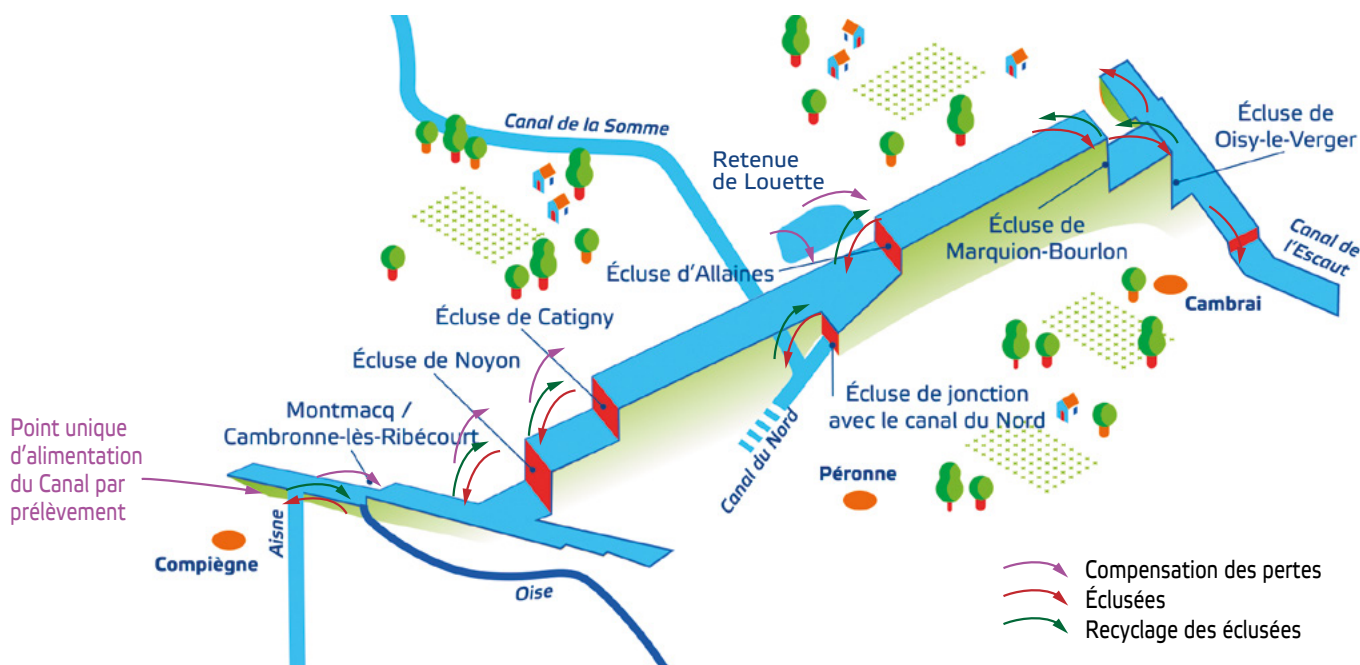


4
bassins d'épargne permettant de recueillir l'eau à chaque éclusée et

1
bassin tampon pour réguler le rejet d'eau vers la Sensée

UN CANAL RÉSILIENT

La gestion durable de l'eau est au cœur du projet. Alimentation en eau, étanchéité très performante du Canal, fonctionnement des écluses..., tout est pensé pour préserver l'eau.

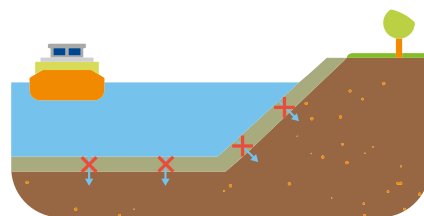


L'alimentation en eau du Canal est assurée exclusivement par la rivière Oise, sans prélèvement dans les nappes phréatiques, ce qui préserve la ressource pour d'autres usages (nature, eau potable, agriculture, industrie).

En période sèche, la retenue d'eau de Louette, située au point le plus élevé du Canal près de Péronne, prend le relais. Remplie lors des crues de l'Oise, elle stocke jusqu'à 14 millions de m³ d'eau et garantit ainsi la navigation toute l'année.

Par ailleurs, l'étanchéité de la cuvette du Canal Seine-Nord Europe équivaut à une couche de 40 cm d'argile, limitant drastiquement les pertes en eau par infiltration par le fond et les bords de l'ouvrage.

Enfin, les écluses du Canal sont conçues pour recycler l'eau grâce à un ingénieux système de bassins d'épargne.



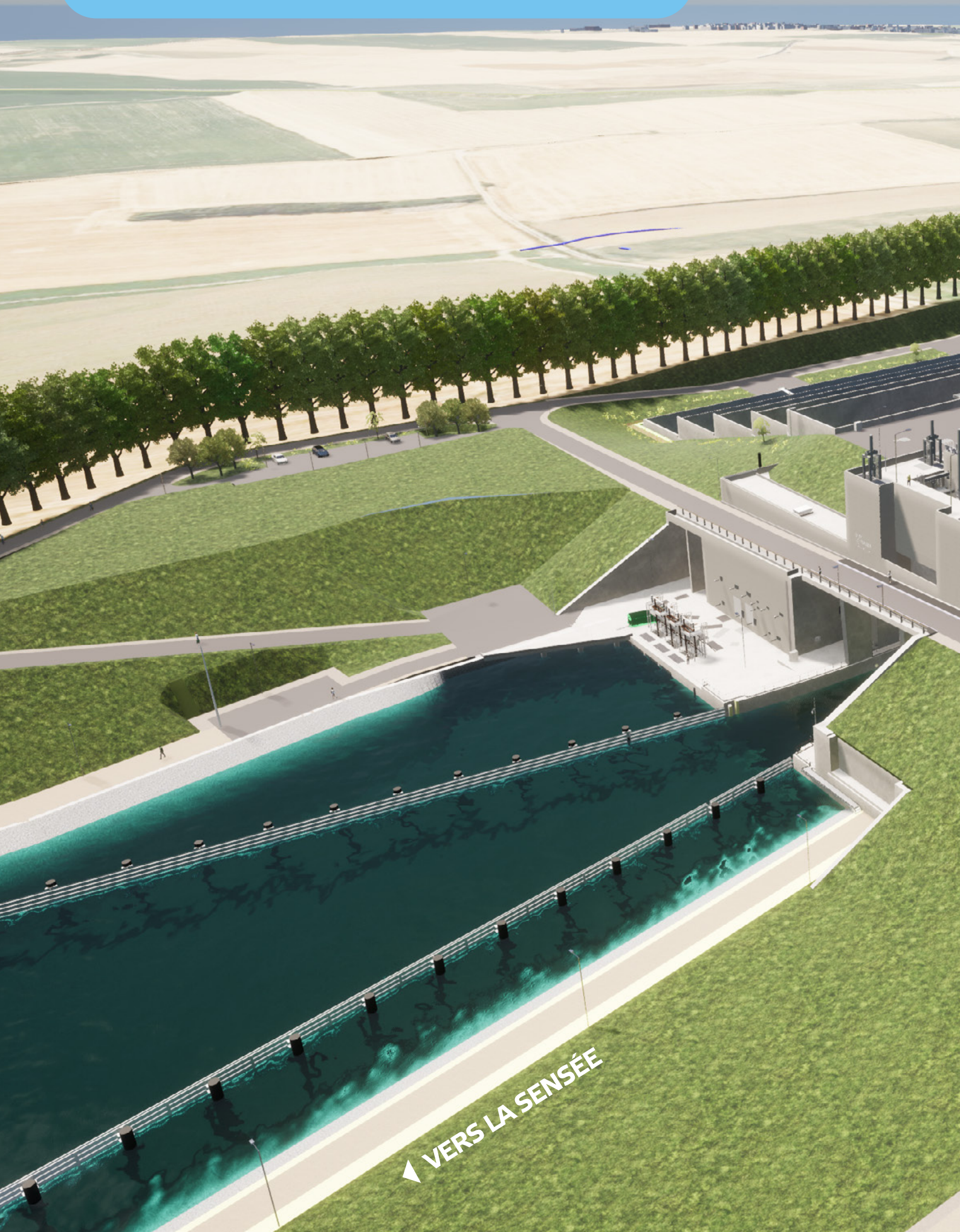
En vidéo :
**COMMENT
FONCTIONNE LE
CYCLE DE L'EAU
DU CANAL ?**

LE CANAL, UN OUVRAGE SÛR ET DURABLE

La sécurité des personnes constitue la priorité de la Société du Canal Seine-Nord Europe, sur le chantier comme pour l'exploitation du Canal. Elle repose sur une politique de prévention exigeante, adoptée en 2022 par le Conseil de surveillance, partagée avec les entreprises et les autorités, afin d'anticiper et de limiter les risques à chaque étape du projet. Le schéma directeur de la prévention, élaboré en 2022 par la Société du Canal avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT), la Direction régionale de l'économie,

de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT), en constitue la feuille de route : il définit les orientations et les actions destinées à prévenir les accidents et à protéger les personnes. À ce titre, des mesures rigoureuses, des études de danger et des dispositifs spécifiques permettent d'anticiper les risques hydrauliques, géologiques, sismiques et météorologiques. Tout au long du tracé, des équipements dédiés et des accès aménagés facilitent l'intervention rapide et efficace des secours.

L'ÉCLUSE DE OISY-LE-VERGER



▲ VERS LA SENSÉE



VERS COMPIÈGNE



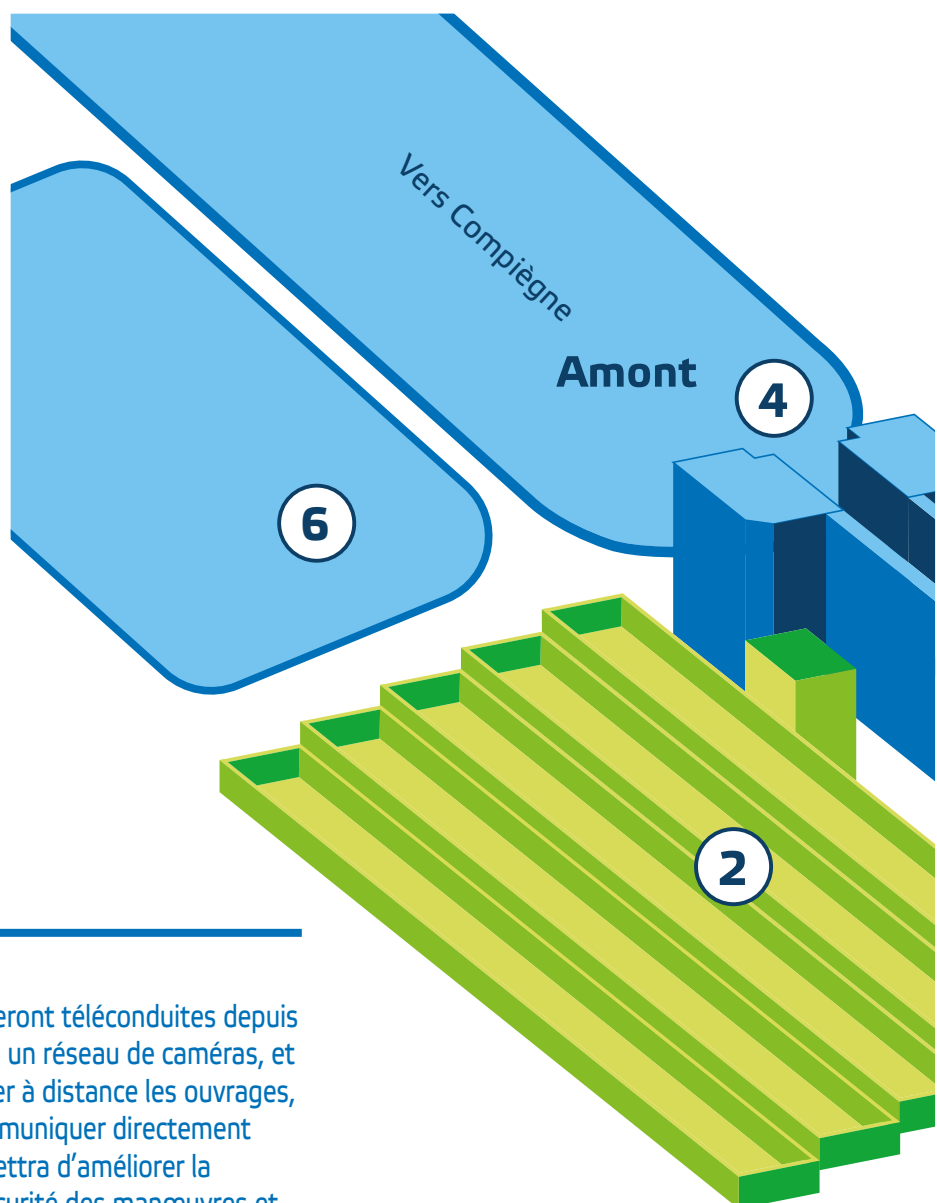
L'ÉCLUSE DE OISY-LE-VERGER : UNE CONCEPTION DE GRANDE ENVERGURE

Les écluses du Canal recyclent intégralement l'eau utilisée lors du passage d'un bateau.

Le Canal Seine-Nord Europe se raccordera au canal de la Sensée à Aubencheul-au-Bac. Ce dernier permet un lien entre le canal de Saint-Quentin au nord de Cambrai avec la Scarpe et le canal de la Deûle à Douai. L'écluse a été conçue selon un principe de neutralité hydraulique.

À chaque éclusée, l'eau non récupérée par les bassins d'épargne sera temporairement stockée dans un bassin tampon, puis restituée progressivement à la Sensée.

Ce dispositif permet de limiter les phénomènes d'intumescence (ondes générées par les mouvements d'eau) et ainsi de sécuriser les conditions de navigation et de protéger les berges.



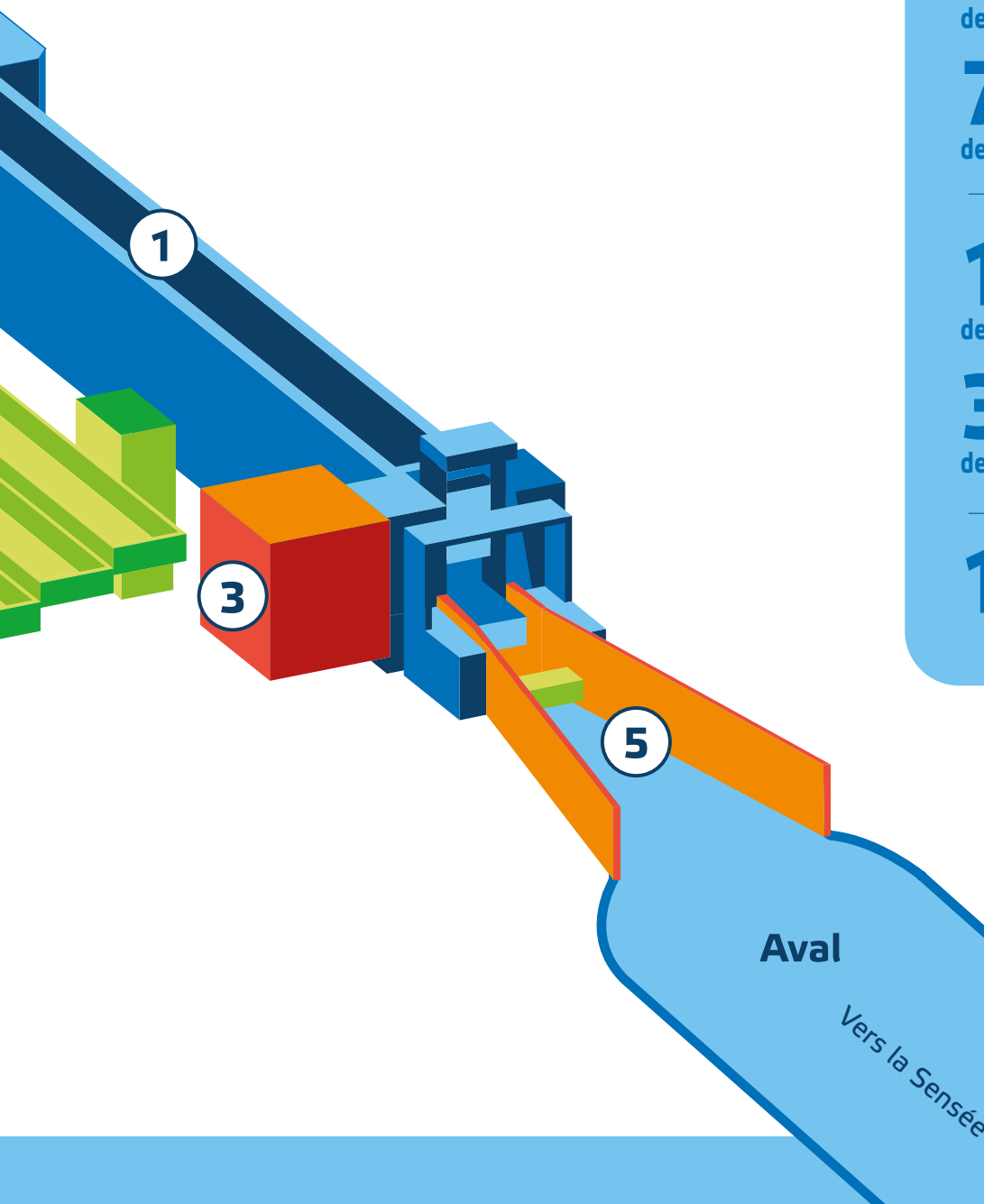
Le saviez-vous ?

Les écluses du Canal Seine-Nord Europe seront téléconduites depuis un poste de commande centralisé. Grâce à un réseau de caméras, et de capteurs, les opérateurs pourront piloter à distance les ouvrages, suivre le trafic fluvial en temps réel et communiquer directement avec les navigants. Cette innovation permettra d'améliorer la fluidité de la navigation, de renforcer la sécurité des manœuvres et d'optimiser la gestion de l'eau, tout en modernisant l'exploitation du réseau fluvial.



En vidéo :
**EN IMMERSION
DANS L'ÉCLUSE DE
OISY-LE-VERGER**

- 1 Sas de l'écluse
- 2 Bassins d'épargne latéraux et bassin de tamponnement
- 3 Station de pompage
- 4 Avant-port amont
- 5 Avant-port aval
- 6. Bassin anti-intumescences



25 mètres
de chute d'eau

195 mètres
de long

12,5 mètres
de large

13 minutes
de remplissage

70 m³/s
de débit

15 minutes
de vidange

35 m³/s
de débit

14 vannes

LE CANAL AVEC MOI

PREMIER COUP DE PIOCHE

Le mardi 9 juin 2026, le premier coup de pioche de l'écluse de Oisy-le-Verger a marqué une nouvelle étape importante dans l'avancée du Canal Seine-Nord Europe, avec le démarrage des premiers grands chantiers dans l'Artois et le Cambrésis.

Un événement qui a rassemblé les Présidents des Départements et les Préfets du Pas-de-Calais et du Nord autour de Xavier Bertrand, Président du Conseil de surveillance de la Société du Canal et président de la Région Hauts-de-France. La Commission européenne, la Banque européenne d'investissements et les partenaires belges ont également répondu présents, soulignant la

place du Canal Seine-Nord Europe au cœur du réseau européen Seine-Escaut.

À la suite de cet événement, 150 habitants de Oisy-le-Verger et d'Aubenchaul-au-Bac ont pu découvrir le chantier de l'écluse, comprendre l'avancement du projet et ses futures étapes. Un moment important de partage et d'échanges avec les riverains.



@SCSNE - Pasca Rossignol

LA SCSNE À VOTRE RENCONTRE

Tout au long de l'année, la Maison du Canal de Marquion vous accueille au 61 route nationale à Marquion du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour plus d'informations sur les événements et rencontres à venir, rendez-vous dans la rubrique « Nous rencontrer » du site internet www.canal-seine-nord-europe.fr.



© CC Osartis-Marquion

CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

Questions Canal?

ARTOIS - CAMBRÉSIS

Partenaires financiers

 Cofinancé par
l'Union européenne

 Région
Hauts-de-France

 Région
Île-de-France

 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

 AFIT France

 Nord
Département 59

 Oise
LE DÉPARTEMENT 60

 Pas-de-Calais
Département 62

 Somme
Département 80

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

 www.canal-seine-nord-europe.fr